

332.

LA COUR SES REVOLUTIONS

AVEC

Lé Portrait des principaux Miniſtres qui ont été exilés ſous le régne

DE

LOUIS XV.

CHAUVELIN, MAUREPAS, DARGENSON, BERNIS, CHOISEUL, PRASLIN,

* * * * * *
* * * * *
* * * *
* * *
* * *



A COLOGNE.

MDCCLXXI.

PREFACE

UNe grande révolution arrivée dans le ministere d' une puissante Monarchie a donné naissance à ce petit ouvrage. Et je le crois le plus inutile qui ait jamais été écrit. Lorsqu' on entreprend de prouver des choses si claires, on est sûr de ne pas réussir. Le Monde est trop vieux pour être réformé. Vouloir par des mots arrêter l' ambition; mettre des bornes aux desirs des courtisans, dissiper les intrigues, prévenir les cabales qui se forment au tour du Trône, est un dessein aussi vain que chimerique.

Les livres n' ont point d' influence sur la politique, encore moins d' ascen-

dant ſur le cœur humain. Le ſeul bien qu'on peut retirer des remarques de la nature de celles-ci, c'eſt qu'elles contiennent toujours quelque trait qui porte quelque réflexion qui réuſſit. Et ſi en les liſant, on ne fait pas ce qu'on doit; on y voit du moins ce qu'on devroit faire.

LA COUR,
SES REVOLUTIONS

LA FORTUNE, dont il n'y a point de terme en aucune langue pour dire ce qu' elle eſt, parce que l' on ne ſauroit donner un nom à ce qui n'a point d' exiſtence.

Cette divinité aveugle, qui ſoumet l' Univers à ſes loix, & les hommes à ſes caprices, fait ſa réſidence ordinaire au pied du Trône des rois : c' eſt de là qu' elle porte ſes coups, & qu' elle cauſe ces changements ſubits, qui etonnent autant par leur nouveauté, qu' ils frapent par leur éclat.

Pour juger de ſa fatalité, il ſuffit de porter ſes regards ſur la diſtribution de ſes dons. Voyés la plûpart de ceux qu'

elle

elle éleve aux faîtes des grandeurs: souvent, ils doivent à leur premiere obscurité le rang distingué qu'ils occupent. Il semble que c'est un titre pour elle de faire paroitre sur le théâtre de l'Univers des hommes qni sembloient faits pour rester derrière la scene du Monde. Unissés toutes les qualités, mettés ensemble toutes les vertus, rassemblés tous les mérites, réunissés tous les talens; joignés les agrémens de l'esprit aux graces du corps: cet assemblage de perfections, bien loin de tracer le tableau de la fortune, ne représentera souvent que celui de ses caprices.

C'est un spectacle affligeant de voir des Individus qui n'ont pas assez de génie pour diriger leur maisons, gouverner des empires.

Mais si la fortune se plait quelquefois à élever aux premiers rangs ceux qui ne sembloient pas faits pour y parvenir; elle

le se plait encore plus à les remettre dans la condition d'où elle les a pris. C'est alors que ses dons sont d'autant plus funestes, que la chûte est élevée, & qu'on joint au sentiment d'avoir perdu son caractere, celui de se voir chargé de la haine publique.

Lorsq'un Ministre perd la faveur du prince, on est toujours porté à croire qu'il a mérité sa disgrace. Cette maniere de penser tire son origine d'une source trop pure pour mériter d'être mise au rang des préjugés du siécle; elle nait de la confiance qu'on a dans le Souverain. Comme il est le père de son peuple, on n'imagine point qu'il veuille priver des affaires un ministre utile à la Couronne, & nécessaire à l'Etat sans de grandes raisons qui le portent à s'en défaire.

Mais, si ceux qui jugent ainsi des gens en place vouloient faire attention,

que

que les rois ſont toujours le moins inſtruits de ce qui ſe paſſe au tour de leur trône. Que tous ceux qui les approchent ont leur fortune à faire ; qu' on ſe ſert de leurs plaiſirs & leurs paſſions pour ſurprendre leur honneur & leur réligion; que plus ils ont de grandeur & d' élevation dans le caractere, & moins ils ſont en état de réſiſter à ces ames baſſes & rampantes qui les environnent, que leurs vertus ne ſont pas à eux, mais à leurs courtiſans qui les changent en vices; que la Couronne eſt elle-même un écüeil contre lequel l' honneur & la vertu vont ſe briſer; que leurs propres graces corrompent le coeur parcequ' on les obtient ſouvent par des canaux qui en rendent indignes.

Que les miniſtres en qui les rois placent leur confiance, ſont en bûte à tous les attentats des gens qui aſpirent à le devenir! parceque la faveur qui irrite l'ambition

bition la rend furieuſe ; ce qui tend tous les reſſorts de l'envie, que non ſeulement on ſe ſert de la cabale pour la ſuplanter, mais même qu'on y emploie l'infamie. Qu'à moins que Dieu ne joigne au caractére du roi celui de prophete, il eſt impoſſible que le monarque puiſſe démêler ces ménées ſécretes & ces cabales obſcures, ces intrigues ſourdes, ces traits déguiſés de ces hommes perfides qui portent le coup & retirent la main.

Si les hommes qui décident ainſi de ceux qui ſont chargés de l'adminiſtration, vouloient fixer leurs regards ſur la Cour, ce théatre des viciſſitudes humaines, où le rêve des grandeurs finit preſque toujours à moitié du ſonge de la fortune, où le miniſtre qui ſe leve le matin avec la faveur du prince, ſe couche le ſoir dans la diſgrace du roi ; où l'ambition autoriſe tout ; où la faveur

justifie jusqu'au crime même qu'on emploie pour y parvenir ; où la méchanceté, la noirceur & la perfidie passent pour habilité, lorsqu'elles font arriver aux charges & aux dignités. S'ils vouloient, dis-je, réfléchir sur tout cela, ils verroient qu'il n'est pas impossible qu'un ministre soit honnête homme & ministre disgracié.

Un grand inconvénient de l'admistration monarchique, est la condition élevée du ministre ; ce qui lui fait autant d'envieux, qu'il y a d'hommes ambitieux dans l'Etat ; car quoique la puissance soit en la personne de Roy ; l'autorité royale est dans les mains du Ministre. Il est le centre des graces. C'est le point où se réunissent toutes les ligues de la fortune, le chemin le plus court pour arriver aux rangs & aux honneurs. Il peut changer les différents ordres de l'Etat, & par le seul acte de sa volonté don-

donner une nouvelle forme à la Monarchie.

Mais ſi ſon aſcendant s'éleve au deſſus du prince, il deſcend quelquefois au deſſous des ſujets. Il a trop de pouvoir & n'en a pas aſſez: dans le premier cas il réſiſte aux efforts des plus puiſſantes Cours; dans le ſecond il ſuccombe aux ménées des plus chetifs mortels. Il ſuffit que quelques ambitieux ſe liguent contre lui, qu'ils s'uniſſent d'interêts, qu'ils complotent ſa ruine pour la déterminer. Que dis-je, ſouvent les vapeurs d'une cabale obſcure qui s'éleve au niveau du trône renverſe le miniſtre.

Pierre le Grand, pour prévenir la Cabale contre les gens chargés des affaires publiques, fit une loi par laquelle il permettoit à ceux de ſes ſujets qui avoient à ſe plaindre des miniſtres de s'adreſſer au Souverain par un mémoire dans lequel les griefs dont on les accuſoit, ſero-

roient expliqués ; mais avec peine de mort, s' ils n' étoient pas justifiés. Depuis ce tems là, il n' y eut plus de plaintes contre les Ministres ; & l' administration fut tranquille. C' est bien la moindre chose qu' on puisse faire pour des gens qui se devouent au bien public, que d' arrêter l' envie, & de prévenir les mauvaises intentions de ceux qui cherchent à leur nuire. Surtout refuser de prêter l' oreille aux fausses imputations dans la maniere dont les affaires sont ménées. Comme leur réussite tient ordinairement aux événemens de la fortune qui ne se laisse pas toujours diriger par l' habilité & la prudence, l' on confond tout, si l' on en veut rendre les gens en place responsables.

Le premier inconvénient nait de ce que le Roi ne monte pas tout-a-fait sur le trône. Il reste à moitié chemin de la Couronne. Son ministre régne à sa place:

ce: on diroit qu'il lui a cédé ſa ſouveraineté, & qu'il ne s'en eſt reſervé que le titre; malheur d'autant plus grand, que le deſpotiſme d'un ſujet va toujours plus loin que celui du prince légitime, qui, par la nature des choſes eſt obligé de mettre des limites à ſa puiſſance; au lieu que l'autre n'en met point à ſon pouvoir. C'eſt que plus le Roi ſe borne lui même, plus il eſt roi, au lieu que moins le miniſtre étend ſa domination, & moins il eſt miniſtre. Il va toujours dans ſon autorité juſqu'à ce que l'ayant portée à un trop haut dégré d'élevation, il revolte tout le monde, ce qui eſt le dernier période de la révolution.

Les exemples des miniſtres trop accredités ſont en trop grand nombre pour devoir ici nous en ſervir. L'hiſtoire eſt remplie des malheurs qu'ils ont cauſé dans le monde.

Charles XII. bouleverſa le nord de l'

Euro-

Europe, & tira à boulets rouges ſur les nations parceque ſon miniſtre le vouloit ainſi.

Richelieue avoit pris un tel aſcendant ſur Louis XIII., qu' il gouvernoit la France avec un empire abſolu. Son autorité fut au deſſus de celle de la Couronne. Il régnoit ſur le Roi même.

Mazarin après lui acquit un tel aſcendant, qu' il porta le deſpotiſme au point de faire arrêter les premiers princes du ſang, & de ſe rendre le maitre du Roi & du Royaume. On sait le mot de Louis XIV. qui dit à la mort de ce miniſtre: *je ne ſai ce que j' aurois fait, s'il eut vecu plus long tems.*

Nous venons de voir dans un coin de l' Europe, un miniſtre tenir le peuple dans une dépendance arbitraire; avilir la nobleſſe, dégrader les grands de l' Etat, & atteler à ſon char deſpotique le monarque, & la monarchie.

Le

Le fecond inconvénient eſt lorſque le Souverain ſe raviſe, & qu' il veut retirer ſon credit, & ſa eonſiance du miniſtre qui l' à portée trop loin : choſe qui ne peut ſe faire ſans occaſionner de grands changemens qui donnent toujours une violente ſecouſſe à l' Etat. Qu' on y faſſe bien attention, & l' on trouvera que les révolutions des empires tiennent ordinairement aux révolutions des miniſtres.

Les talens qu' on recherche dans ceux qu' on deſtine aux premieres charges de l' Etat, eſt un autre ecüeil. Lorſque la place de Miniſtre eſt vacante, on porte les regards ſur ceux qu' on croit dignes de la remplir. Il eſt rare qu' on jette les yeux ſur ces hommes ſages & prudens, dont les vertus conſommées dans le ſilence & l' oubli de la Cour, méritent d' autant plus la faveur du prince qu' ils l' ont moins briguée. On veut du brillant,

de ces qualités qui font beaucoup de bruit, & dont l'etalage en impose. On entend presque toujours dire alors: c'est un homme de beaucoup d'esprit, il faudroit le faire ministre. Et voila précisément ce qui devroit l'empêcher de l'être. On confond presque toujours ici le génie avec l'esprit; deux choses bien différentes, & qui sont si éloignées l'une de l'autre, que le ciel l'est de la terre. Rien n'est plus propre à faire connoitre le peu de fond qu'on doit faire sur celui-ci, que le portrait qu'en fait un grand auteur (*) „ Qu'est-ce que l'es-
„ prit, dit-il, dont les hommes sont si
„ vains? Si nous le considérons selon la
„ nature, c'est un feu qu'une maladie
„ & qu'un accident amortissent sensi-
„ blement. C'est un tempérament déli-
„ cat qui se dérégle, une heureuse con-
„ formation d'organes qui s'usent, un
assem-

(*) Bossuet dans l'oraison funébre de Madame de Montausier

„ aſſemblage & un certain mouvement
„ d'eſprits qui s'épuiſent & qui ſe diſſi-
„ pent. C'eſt la partie la plus vive &
„ la plus ſubtile de l'ame qui s'apeſan-
„ tit ; & qui ſemble vieillir avec le
„ corps. C'eſt une fineſſe de raiſon qui
„ s'évapore, & qui eſt d'autant plus foi-
„ ble & plus ſujette à s'évanouir, qu'el-
„ le eſt plus délicate & plus épurée. C'
„ eſt une partie de nous-mêmes plus cu-
„ rieuſe que ſçavante, qui s'égare dans
„ ſes penſées. C'eſt une puiſſance or-
„ gueilleuſe qui eſt ſouvent contraire à
„ l'humilité & à la ſimplicité, & qui
„ laiſſant toujours la vérité pour le men-
„ ſogne, n'ignore que ce qu'il faudroit
„ ſçavoir, & ne ſait que ce qu'il fau-
„ droit ignorer „

Si on fait attention à ce qui ſe paſſe dans la vie civile, on verra que l'eſprit l'orſqu'il ſort de certaines bornes embaraſſe la ſociété, & qu'il eſt le fléau du

re humain, parcequ'il porte avec lui un caractére d'inquietude & de changement qui entraine le désordre & la confusion. C'est un feu qui agit par son activité, une flame qui porte l'incendie par tout. Il fait naitre la haine, l'inimitié, l'antipathie, là où les autres qualités de l'ame aportent la douceur, la tranquillité & les doux plaisirs. Ce portrait de la ville est celui de la Cour.

Pour l'ordinaire le Ministre grand esprit désole tout. Il n'a ni ordre ni méthode, c'est qu'il manque presque toujours de patience & de modération. Il se livre avec d'autant plus d'impétuosité à son génie qu'il le croit supérieur aux autres. Comme il sacrifie beaucoup à la vanité & à l'ostentation, il ne voit que les choses d'éçlat; il méprise les affaires simples, celles qui sont d'une conduite ordinaire. Il lui faut de plans magnifiques, de résolutions hardies, des

coups

coups d'Etat ſurprenans. Tout ce qui ſuit une route connue ne le frape que foiblement. Il laiſſe la prudence & la retenue à ces ames ordinaires qui n'ont pas aſſez d'élevation dans l'eſprit pour s'écarter du chemin battu de l'adminiſtration.

Un tel miniſtre eſt preſque toujours fier, vain, orgueilleux. Il n'écoute point des conſeils; Il ne reçoit pas des avis. Suivés le dans ſes audiences ordinaires: il ne vous donne pas le tems de lui parler de votre affaire. Il vous coupe dabord la parole: c'eſt aſſez. J'entends. N'en dites pas davantage. Le reſte eſt ſuperflu. Il n'ignore de rien. Il ſait tout: on diroit qu'il eſt ſorcier, tant il eſt inſtruit des choſes dont il n'a jamais entendu parler. Cependant ce grand eſprit qui ſait tant de choſes, ignore la plus importante de toutes, la conduite des affaires.

Peutétre que la bonté des Souverains, & les vertus qui accompagnent leur magnanimité eſt encore une autre cauſe de cette révolution continuelle qui ſe fuit dans l'adminiſtration.

Machiavel, dont la politique eſt défendue parcequ'elle eſt fondée ſur la connoiſſance du cœur humain. (Science, dont il ne faut pas toujours que le peuple ſoit inſtruit parcequ'il auroit trop mauvaiſe opinion de lui-même) dit qu' il vaut mieux vivre ſous la domination d'un monarque méchant, que ſous le regne d'un prince bon. Il ſe fonde ſur ce qu' on craint celui-là, & qu'on abuſe de celui-ci. La remarque de ce grand homme eſt tres juſte dans le ſens qu'il l'expoſe.

M. De Monteſquieu obſerve que les régnes durs, & tiranniques de quelques empereurs retablirent un peu l'empire prêt à perir; ceſtque les abus qui s'étoient introduits ſous les bons Ceſars, avoient

por-

porté le désordre & la confusion au point qu'il n'y avoit que la crainte & la terreur qui pût les arrêter : observation fatale, mais utile aux souverains qui doivent être aussi en garde sur leurs vertus que contre leurs vices, parceque celles-la peuvent faire autant de mal, que ceux-ci peuvent prévenir des biens.

Si je devois donner un exemple de ceci, je citerois la France. Louis XV. est bon, il a le cœur bien placé. Rien ne l'afflige tant que d'être obligé de se servir de son autorité, surtout lorsqu'il est contraint de signer quelque ordre qui peut desobliger le moindre de ses sujets. Il prévient ceux qu'il veut obliger. Il va au devant des graces qu'on lui demande. Et c'est précisement cet esprit bien-faisant, cette ame noble, grande, belle, qui lui a fait éprouver des vicissitudes qui ne sont pas ordinaires.

Il s'est souvent plaint qu'il n'avoit

point

point d'amis, que ſes bienfaits ne lui faiſoient que des ingrats; qu'il ne ſe ſouvenoit pas depuis douze luſtres qu'il occupoit le trône d'avoir placé ſa confiance dans un de ſes ſujets, ſans qu'il n'en eut abuſé; qu'il avoit le malheur, (& cela l'affligeoit ſenſiblement) de changer le coeur & le génie de ſes miniſtres, qui, avant d'être placés avoient les plus beaux plans du Monde pour retablir la monarchie; mais qui n'étoient pas plûtôt à la tête des affaires, qu'ils ne penſoient plus au bien de l'Etat; que d'honnêtes citoïens qu'il les avoit crus, il n'avoit decouvert en eux que des intriguans.

On l'a entendu une fois s'exprimer ainſi à un de ſes confidens. „ J'ai fait
„ ce que j'ai pu pour rendre la France
„ heureuſe, mais j'ai trouvé tout plein
„ de gens qui s'oppoſoient à mes deſ-
„ ſeins. Je les ai pardonnés : au lieu de
„ les punir je les ai encouragés par des
„ re-

„ recompenſes à ſeconder mes vuës. J'ai „ cru que la clemence étoit un meilleur „ moïen que la ſévérité parce qu'on m' „ avoit élevé dans ce principe, qu'un „ roi doit ſe faire aimer plûtôt que de „ ſe faire craindre. Et je ne ſache pas „ qu'aucun de mes ancêtres l'aïent por- „ tée plus loin que moi.

„ J'ai ſouhaité le bien de l'Etat & le „ bonheur de mes ſujets. J'ai fait plus, „ j'y ai travaillé. Mais comme les mo- „ narques ne peuvent pas faire tout par „ eux mêmes, j'ai confié ce ſoin à mes „ miniſtres qui en ont abuſé. Ils m'ont „ déguiſé l'état des choſes : on ne m'a „ parlé des ſouffrances de mes peuples, „ que lorſque le reméde étoit lui-même „ un nouveau mal. Je ne ſai par quelle „ fatalité mon conſeil n'a pas rencontré „ mes vuës, & a reſté en arrière de mes „ deſſeins. On m'a engagé dans des „ guerres onereuſes, & des projets d'

„ agrandissement qui ont ruiné mes fi-
„ nances, endetté ma Couronne au delà
„ de ses ressources; malheurs, qui ont
„ porté la misere & la désolation dans
„ toute l'étendue de mon Royaume. J'
„ ai appris, mais trop tard, que les Pro-
„ vinces sont ruinées & les Français mal-
„ heurenx.

„ On a été plus loin. On a cherché
„ à m' inquieter personnellement. Il suffit
„ que je place ma confiance dans quel-
„ qu'un de mes sujets, & que je me
„ déclare en sa faveur, pour qu'on se
„ dechaine contre lui. Le Gouverneur
„ d'une de mes Provinces a été accusé
„ de malversation. Il s'est formé deux
„ partis au milieu de ma Cour. L'un
„ l'accuse d'être mal-honnête homme,
„ l'autre le déclare homme d'honneur.
„ Le premier cherche à le convaincre:
„ le second à le justifier. J'ai prévenu
„ un jngement en interposant mon au-

„ to-

„ torité ; car je ne pouvois reconnoitre
„ un innocent, ſans découvrir mille cou-
„ pables . Cette conduite, que j'ai cru
„ néceſſaire pour prévenir les inconvé-
„ niens qui auroient pû naître d'une
„ telle ſentence , n'a pas rencontré une
„ approbation générale. On a dit que j'a-
„ vois trop fait pour lui, ou que je n'a-
„ vois pas fait aſſez: qu'il falloit le pu-
„ nir, ou le renvoyer abſous: de manie-
„ re que je ne pouvois pas manquer d'ê-
„ tre deſaprouvé , puiſque quelque par-
„ ti que j'euſſe pris , j'étois condamné
„ d'avance.

„ Le cas, où je me trouve avec mon
„ Parlement de Paris eſt une autre fata-
„ lité de mon régne . Je ſerai obligé
„ à la fin d'en venir à des extremités qui
„ me feront de la peine. Et il faut bien
„ qu'on me preſſe fortement pour me
„ faire reſoudre à un parti que je prens
„ malgré moi . Ma modération eſt con-

„ nue de toute l'Europe : mes ennemis
„ mêmes me rendent justice là dessus:
„ on sait ce que j'ai fait jusques ici pour
„ éviter un éclat avec ce Tribunal. J'ai
„ temporisé avec lui. J'ai cherché à le
„ gagner par la douceur, & à le rame-
„ ner à son devoir par la patience. Je
„ n'ai pas voulu me servir de mon au-
„ torité pour lui faire reconnoitre ses ob-
„ ligations. Quand il a voulu franchir
„ certaines bornes, je l'ai exilé, & lors-
„ qu'il m'a paru que son abscence étoit
„ nuisible à mes sujets, je l'ai rapellé.
„ Tout cela étoit un avertissement pour
„ lui qui devoit le contenir dans les bor-
„ nes de l'obeissance. Mais ma clemence
„ n'a servi qu'à l'enhardir davantage.
„ Et parceque j'ai été bon à son égard,
„ il a mésusé de ma bonté.

„ Des Deputations eternelles de la part
„ de ce Corps, sont venues à Versailles
„ me représenter très respectueusement
„ qu'

„ qu'ils s'oppoſoient à mes volontés.

„ En dernier lieu ils ont fait plus: ils „ m'ont déclaré qu'ils ne vouloient plus „ rendre la juſtice; c'eſt a dire, que leur „ intention étoit de bouleverſer l'Etat, „ & cauſer une révolution générale dans „ le Royaume; ce qui dans ceux qui „ ſont chargés de la police & de l'ordre „ public, eſt un crime de leze-majeſté „ au premier chef. Ils ont ſoin de ca- „ cher leur rebellion ſous les apparences „ du bien public. Ces Meſſieurs dans „ leurs rémontrances connoiſſent toujours „ les beſoins de mes peuples; ils ne ſont „ jamais inſtruits des miens. Par un zéle „ auſſi mal entendu que blâmable, ils „ voudroient ſéparer le bien des ſujets „ de ceux de l'Etat: comme ſi les inte- „ rêts du Roi n'étoient pas ceux du „ Royaume.

„ Pour de gens qui paſſent leur vie „ à étudier la conſtitution de l'Etat,

„ ils la favent bien mal. J'ignore l'in-
„ terprétaiion qu'on peut donner aux
„ prérogatives que les rois mes ancêtres
„ ont donné aux Tribunaux qu'ils ont
„ établi pour être le dépôt des loix; mais
„ je connois celles de ma Couronne, je
„ ne permettrai point qu'on les viole.
„ J'en fuis refponfable à Dieu, à mon
„ peuple, & aux rois mes fucceffeurs.

„ Tout le monde connoit l'ambition
„ de ces Compagnies. Un droit ufurpé
„ les méne à un autre qui n'eft pas plus
„ légitime. Et c'eft parcequ'on leur ac-
„ corde un peu, qu'ils demandent beau-
„ coup, & enfuite davantage jufques à
„ ce qu'ils s'emparent de tout.

Le quatrieme inconvénient eft qu'il n'y a point d'Ecole de Miniftére. On ne parvient guere à ce rang par gradation. On y arrive ordinairement par un grand elant; de maniere que le Miniftre fe trouve prefque toujours à mille lieuës

de

de l'adminiſtration. Il ſemble même que c'eſt un obſtacle pour y arriver que de prendre la route qui devroit y conduire. Vingt hommes d'Etat ſont placés ſucceſſivement, tandiſque ceux qui ſont chargés des affaires, & qui font aller la machine de l'Etat reſtent toujours ſubalternes. Seroit-il poſſible qu'il faille un aprentiſſage à toutes les profeſſions excepté à celle de l'adminiſtration, & qu'on pût être miniſtre d'Etat, ſans avoir jamais apris à l'étre?

Des gens deſtinés par leur état à reſter derriére la ſcene du miniſtere paroiſſent tout d'un coup ſur le théatre de l'adminiſtration. Le génie qu'il faut pour conduire une monarchie leur vient-il alors, ou l'avoient-ils auparavant? c'eſt une queſtion qui n'eſt jamais décidée qu'à leur diſgrace: funeſte expérience qui cauſe des maux qu'on connoit toujours trop tard.

Le

Le ministre qui n'étoit pas fait pour l'être essaye l'administration. Il tâte pour ainsi dire les affaires d'Etat : moins il a de la capacité pour se soûtenir dans son poste, & plus il fait jouer des ressorts pour s'y maintenir. Tout se passe entre lui & sa charge. Le service n'y entre pour rien.

Si j'avois à définir l'habilité du ministre d'Etat, je dirois que c'est une habitude des affaires, une assiduité dans l'administration, à laquelle l'esprit & le génie ne peuvent pas toujours supléer, & qui embarrassent même souvent lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de l'experience.

On dit qu'on essaye ceux qu'on veut élever à ce rang par des ambassades, mais l'ambassade ne fait point le ministre. Il y a des tems où elle se reduit au chiffre de l'Etat. L'Agent de la Couronne dans les Cours étrangeres, a

ses

ſes pas comptés. Il agit en ſecond. Son activité & ſon mouvement viennent de ſes dépêches. Il n'a point de politique à lui; la ſienne eſt de ſuivre celle des autres. Souvent l'Ambaſſade ſe reduit au caractere de l'Ambaſſadeur. Quelquefois on lui dit peu pour le faire agir beaucoup. D'autrefois on lui dit beaucoup pour qu'il agiſſe peu. Il n'imagine point, on imagine pour lui. Dans certains tems il n'a rien à faire qu'à être miniſtre. Son génie pour lors ſe borne à n'en avoir aucun; car il ne doit avoir des talens que pour ſa Cour.

On dit qu'il eſt la bouche du prince, mais c'eſt une bouche muette, car elle ne doit parler que lorſque le Souverain lui délie la langue. Je ne ſai par quelle fatalité il arrive ſouvent que le plus habile Ambaſſadeur du Roi n'eſt pas toujours le meilleur miniſtre d'Etat? Ne ſeroit-ce point que les préſeances des

rangs,

rangs, les cérémonies des Cours, les avis inutiles, les détails ménus, les puerilités dont on instruit les Cabinets & une infinité d'autres petites choses attachées aux Ambassades, en retrécissant l'esprit des Ambassadeurs, les rendent peu propres aux grandes choses lorsqu'on les place à la tête des affaires ?

Il y auroit beaucoup de choses à dire là-dessus. Je me bornerai à celle-ci. Un rang qui n'en voit aucun au dessus de lui, un rang qui touche directement à la Couronne. Une Charge d'où dépend toujours la prospérité de l'Etat, & le bonhenr des peuples : une administration qui peut elever la monarchie à la grandeur, ou la précipiter dans une sorte d'anéantissement, ne doit point être confiée à des hommes que le hazard ou l'intrigue ont fait paroître à la Cour, & qui n'ont d'autre mérite que de s'être élevés à la grandeur par le vent de la fortune. Il

Il y a un vice dans la révocation des miniſtres qui doit à la fin cauſer la ruine des Monarchies ; c'eſt que celle-ci eſt toujours un ſecret d'Etat : tout ſe paſſe entre le Roi & le Miniſtre. On attribue la perte de l'Empire Romain, à un eertain miſtére que l'on mit dans les délibérations, lorſqu'il fut queſtion de ſe défaire de ceux qui avoient quelque part à l'autorité royale : c'eſt que les Ceſars vouloient régner ſeuls, & qu'ils craignoient la voix du peuple dans les accuſations qui intéreſſoient des perſonnes, qui tenoient à l'Etat. Bientôt ils allerent plus loin : ils les firent accuſer pour s'en défaire ; ce qui revient à peu près à nos exils.

C'eſt une queſtion en politique ; ſi un miniſtre qu'on ne peut pas convaincre de malverſation peut être révoqué par le prince. Dans les Gouvernemens modérés, il ne le peut pas, ſans quoi l'ad-

miniſtration publique ſeroit auſſi chancellante, que les cabales particulieres pour lui faire perdre ſa place ſeroient arbitraires. Il ſuffiroit de quelques perſonnes mal intentionnées pour changer le ſiſtéme de l'Etat.

En Angleterre on donne au Roi des Miniſtres qui ſont ſouvent contraires à ſes vuës & à ſes deſſeins; ainſi bien loin qu'il puiſſe les révoquer, il n'eſt pas toujours le maitre de ne point les accepter. Et c'eſt en grande partie à cette politique que la grande Brétagne doit ſa proſpérité.

Il y a une diſtinction à faire dans cet endroit du gouvernement, que la politique ne fait jamais. Le Miniſtre n'eſt point au Roi, il eſt à l'Etat, comme ſon nom le déſigne. C'eſt l'homme du peuple: & il faut bien prendre garde de ne pas confondre le Cabinet de la Monarchie avec le Cabinet du Monarque;

deux

deux choſes tout à fait diſtinctes, & que malheureuſement on confond toujours; ce qui renverſe l'ordre des choſes.

Il eſt étonnant que dans la choſe qui a le plus beſoin de formalités, il n'y en ait aucune. Uingt miniſtres qui ont eu le ſecret de l'Etat, vienent à être dépoſes les uns apres les autres, ſans qu'on en ſache la raiſon. On entend dire confuſement qu'ils ont abuſé de leur miniſtére. Mais comme ce terme eſt toujours relatif, & que ce qui eſt abus dans une certaine maniere de penſer, ne l'eſt pas dans une autre; on eſt toujours à deviner s'ils ſont innocens ou coupables. Avec cette maniere de juger les miniſtres, il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe être ſur de ſa place.

Dans la réforme des Miniſtres, ſurtout lorſqu'il eſt queſtion d'une peine capitale, les formalités ſont néceſſaires, parcequ'elles ôtent le ſoupçon d'une

action violente. Les Rois qui ont cherché à se justifier là dessus, ont apellé les loix à leurs secours. Louis XIV. ayant voulu punir un de ses ministres (*) accusé de prévarication, le fit juger légalement. Quelques uns de ses juges opinerent pour la mort; d'autres le condamnerent à une prison perpétuelle.

Depuis que l'Ostracisme n'est plus une récompense, l'exil est devenu un châtiment. Il supose toujours un délit. Lorsqu'on inflige cette peine à un ministre, il arrive ordinairement qu'on le punit trop, ou qu'on ne le punit pas assés. Car s'il est coupable, la peine est trop légère, & s'il est innocent, le chatiment est trop grand.

Dans l'administration domestique, un particulier qui n'est pas satisfait de son Agent, peut s'en défaire, parceque ses affaires n'étant relatives qu'à lui, n'influent

(*) Fouquet Intendant des finances.

fluent pas dans la république : Il eſt le maitre de ſe relâcher ſur ſes interêts. Mais il n'en va pas ainſi dans l'adminiſtration politique: le miniſtre étant chargé des affaires d'Etat, il ne ſauroit prévariquer dans aucun cas, ſans ſe rendre coupable de leze-Majeſté. Or c'eſt ce crime qui doit être puni, non pas par la volonté arbitraire du prince, mais par les loix fondamentales.

Voici d'autres réflexions. Il eſt contre la nature des choſes, que les princes dans les démêlés avec les miniſtres ſoient juges & parties. Les Rois dans les jugemens de leurs ſujets ne ſe ſont reſervés que les graces : on dira que ceci ne regarde que la peine de mort : mais un miniſtre qu'on retire bruſquement des affaires ; qu'on bannit de la Cour ; & qu'on exile dans un coin du Royaume, eſt mort civilement.

On demandera peutêtre dans quel

tems,

tems, & dans quel cas on doit se défaire des ministres, leur faire le procez, ou les exiler. Ce moment est plus facile à sentir qu'il n'est aisé à indiquer.

Il faut se défaire d'un ministre, lorsque la monarchie sous son administration décline au point qu'un chacun s'aperçoit de sa décadence, & qu'il seroit dangereux de le conserver plus long tems dans son poste.

Il faut se défaire d'un ministre lorsque beaucoup de gens se plaignent de son administration, & qu'un grand nombre d'autres sortent mécontens de son Bureau, parceque certainement il y a alors un vice dans l'expédition des affaires; & que s'il ne manque pas dans le fond il péche au moins dans la forme.

Il faut se défaire d'un ministre, quand il a pour lui la haine publique. Il y a une certaine facilité dans le commandement, qui, lorsqu'elle ne réussit pas, vient toujours de l'esprit dur & dif-

difficile de l'homme en place.

Il faut ſe défaire d'un miniſtre, lorſqu'il s'écarte de la route ordinaire, & que mépriſant les plans anciens, il paſſe ſa vie à former des projets nouveaux, parceque la grandeur & la puiſſance des Etats tiennent toujours aux maximes anciennes.

Il faut ſe défaire d'un miniſtre, lorſque les guerres qu'il a conſeillées ſont funeſtes, & que les paix qu'il a faites ne ſont pas plus heureuſes, parceque les unes & les autres tirent leur ſource des plans mal combinés dont il eſt reſponſable.

Il faut ſe défaire d'un miniſtre, lorſque tout dégénere, parceque, ou il a corrompu les principes du Gouvernement, ou il n'a pas prévenu ſa corruption.

On doit lui faire ſon procez, lorſqu'il eſt ſoupçonné de prévarication; qu'on peut l'accuſer de péculat ou de monopole, & qu'il a contribué au déſordre des fi-

finances, qu'il ſe les eſt appropriées, ou les a partagées avec les gens d'affaires.

On doit lui faire ſon procez, lorſqu'il y a une conviction qu'il a vendu les grandes charges de l'Etat, & a fait acheter les premieres places de la Monarchie; mal d'autant plus grand, que l'adminiſtration générale en ſouffre beaucoup.

On doit lui faire ſon procez, lorſqu'on peut le convaincre qu'il a diſſipé en luxe, en fêtes, en meubles, en palais, en parures, en tables, en bijoux, en equipages, des ſommes immenſes qui apartenoient à l'Etat, ce qui eſt un vol manifeſte qu'il a fait à la Société politique dont il doit rendre compte.

On doit lui faire ſon procez, lorſqu'il a voulu jouer le rôlé de roi, au lieu de faire celui de miniſtre; ſpectacle qu'il n'a pu donner à la monarchie ſans appauvrir le royaume.

Il faut l'exiler, lorſqu'il a cherché à ané-

anéantir les ordres premiers de l'Etat; ce qui eſt un crime de leze-majeſté contre le Roi, qui n'eſt grand & puiſſant que par l'autorité de ces Corps politiques.

Il faut l'exiler, lorſqu'il a ſémé la déſunion entre les grands tribunaux & le prince; & que ſous le prétexte ſpécieux du bien public, il a porté ſes membres à ſortir de leur devoir, & à repréſenter plus que la conſtruction de l'Etat ne permet q'on repréſente à ſon Souverain.

Il faut l'exiler, lorſqu'il entretient de correſpondances dangereuſes, qu'il forme de plans particuliers, indépendamment du monarque, & que les dépêches qui ſortent de ſon Cabinet ſont à lui, & non pas au roi.

Il faut l'exiler, lorſqu'il cherche à ſe rendre indépendant de la Couronne; à élever ſon autorité au deſſus de celle du prince, & à former une monarchie dont

il ſe fait le Souverain au milieu de la monarchie dont il n'eſt que le miniſtre.

Il faut l'exiler, lorſqu'un bruit ſourd, & une rumeur générale avertit le roi, que le royaume eſt en danger, parceque le miniſtre ſe conduit mal, ce qui peut être regardé comme une conviction certaine; car il eſt difficile que le peuple ſe trompe ſur l'adminiſtration. Lorſque le déſordre arrive juſqu'à lui, il faut qu'il ſoit bien grand.

Voila a peu prés les cas, où les perſonnes publiques peuvent encourir la diſgrace du prince. Si on leur impute d'autres crimes, tout eſt perdu. Un miniſtre s'acquitte de ſes devoirs, il remplit ſes obligations; le reſte de ſa conduite doit être à lui. Si on le ſuit dans ſes affaires privées, on porte un génie d'inquiſition ſur une choſe où elle n'eſt pas néceſſaire; c'eſt comme ſi on vouloit que ſon caractere le ſuivit par tout, & qu'il fut

fut miniſtre juſques dans l'enceinte de ſa maiſon.

Mais ce n'eſt point ordinairement pour les fautes d'Etat, que le miniſtre d'Etat eſt diſgracié; ce qu'on apelle ainſi n'eſt qu'un nom dont on ſe ſert ponr le perdre.

La Monarchie va par une allure donnée dans le commencement. Les grands reſſorts qui la font aller tirent eux mêmes leur activité d'un premier mouvement qui eſt indépendant des ſyſtêmes de la politique & des combinaiſons de la fortune. Le miniſtre mal-habile peut bien faire pencher la machine de l'Etat, mais jamais la renverſer.

A côté du grand Cabinet, eſt un petit Cabinet qui décide du ſort des gens en place. Il n'eſt jamais queſtion dans celui-ci de gouvernement, de la proſpérité de l'Etat, de la gloire de la Couronne. Ces choſes ne viennent pas mê-

me dans l'efprit. On n'y parle qu'intrigues, que cabales, que moyens de parvenir. Les grandes délibérations tendent à élever au niveau du fceptre un favori ou une favorite qui s'empare de tout le credit, afinque les graces n'ayent qu'un canal, & la fortune une feule porte. Il faut pour cela renverfer tous ceux qu'on rencontre fur le chemin du trône, fans quoi la faveur pourroit être partagée, & l'ambition ne fouffre point de partage. Et comme les imputations capitales ne reuffiffent pas toujours, parcequ'il eft rare qu'elles foient accompagnées de conviction, on a recours aux petites chofes, qui à la Cour ne manquent jamais de mettre en mouvement les plus grandes.

C'eft dans ce petit Cabinet, qu'un fourire, un gefte, ou une parole hazardée du miniftre reçoit une interpretation fauffe, & qu'elle eft raportée au prince

avec des couleurs malignes qui la rendent suſpecte. Il eſt moins queſtion de l'inſtruire d'une faute d'Etat, qu'il ne s'agit de l'irriter & de l'enflammer de colere contre celui qu'on veut perdre; ainſi il ſe trouve qu'une inadvertance, qui dans la vie civile ne ſeroit d'aucune conſéquence, devient un crime de leze Majeſté qui indiſpoſe le roi contre ſon miniſtre.

Le procés dans les formes fait aux miniſtres qui abuſent de leur miniſtere, auroit cet avantage pour la Couronne qu'il les contiendroit dans leur devoir. Lorſqu'on donne une grande autorité à un citoyen, il faut la borner par quelque endroit ſans quoi il eſt porté à en abuſer. La Loi de Turquie, qui veut qu'un Pacha reponde de ſon adminiſtration ſur ſa tête, eſt tres bonne, quoiqu'elle ſoit tirée du Deſpotiſme. Un monarque qui confie la fortune de la monarchie à un

de

de ſes ſujets, lui a donné déjà un trop grand avantage, s' il ne le retient par des châtimens : il riſque de ſe perdre lui, l' Etat, & le miniſtre.

En Angleterre où un Corps politique fait rendre compte aux Miniſtres de leur geſtion, où ils ſont reſponſables des conſeils qu' ils donnent au Roi, & des événements de la paix ou de la guerre, ils en ſont plus ſur leurs gardes. Ils ſavent que s' ils ſe conduiſent mal, non ſeulement ils perdront leur place, mais même qu' ils paroitront criminels aux yeux de la nation ; ce qui ſuffit pour les contenir. Les loix ſont données ſur la tête des Miniſtres, comme ſur celle des autres ſujets, & lorſqu' ils prévariquent, ils perdent leur caractere & rentrent dans la claſſe des hommes ordinaires. Il eſt même du droit des gens des nations qu'ils ſoient punis plus ſeverement, parceque leurs délits intéreſſent toujours l' Etat ; & qu' il eſt

rare

rare que dans leurs prévarications, ils ne deviennent criminels de leze-Majesté.

Mais si ces jugemens revêtus des formalités étoient avantageux aux Etats, ils le seroient encore plus à l'innocence des gens en place. C'est à ce tribunal chargé d'eclairer la conduite des ministres accusés, où la cabale & les menées paroitroient dans tout leur jour, où l'on verroit l'intrigue se frayer des routes iniques pour les supplanter; où l'ambition de s'élever aux dépens de la probité & de l'honneur, se montreroit avec tous ses crimes. C'est à ce tribunal où l'on distingueroit les fautes d'Etat des mauvaises interpretations que l'envie cherche à leur donner. C'est à ce tribunal où le Ministre accusé injustement obtiendroit un jugement, qui, au lieu de l'accabler de honte, le combleroit de gloire. On dira peutêtre que les Monarques sont les maitres, & que leur pouvoir ne

doit

doit pas être gêné par aucun coin; mais ce n'eſt point mettre des bornes à la puiſſance des Rois, que d'étendre les droits de leur juſtice. On ſe guerit tous les jours du Machiaveliſme avec d'autant plus de ſuccez qu'il n'y a aujourdhui que la modération du Gouvernement qui donne la proſpérité. De tous les empires qui exiſtent aujourdhuy ſur la terre, les deſpotiques ſont les plus malheureux. Il eſt démontré en bonne politique que la force & la grandeur des Souverains eſt dans leur équité & leur juſtice: or les porter à violer ces deux grands attributs, n'eſt-ce pas ſe rendre criminels contre eux de leze-Majeſté.

Je ne ſerois point naturellement porté à donner la préférence au gouvernement Républicain, ſur le Monarchique, d'autant plus que toutes les Democraties & Ariſtocraties que nous connoiſſons aujourdhuy ſont corrompues. Mais lorſq'on

fait

fait réflexion que dans cette seconde constitution, la chûte d'un seul homme peut ruiner plusieurs empires, & que la disgrace d'un ministre d'Etat, met presque toujours en disgrace plusieurs Etats, on n'est pas éloigné de penser que ce seroit un bien pour le monde que la plûpart des Cabinets fussent changés en Senats.

Les républiques ont cet avantage, que les maux qu'elles causent sont comme concentrés en eux mêmes; au lieu que ceux des monarchies s'étendent au loin. C'est une contagion qui attaque le grand corps politique, & dont tous les gouvernemens ressentent les éffets dans la proportion des interêts relatifs qu'on a avec la Cour qui change de ministre.

Rien ne retarde plus l'avancement des monarchies, que le changement d'administration. L'histoire nous aprend que les minorités sont toujours funestes. Cela vient de ce que pendant les interrégnes,

l'Etat se trouve en quelque façon sans maitre: on peut dire le même de la vacance des Ministres.

Si la révolution se bornoit à la Cour, & qu'elle se renfermât dans l'enclos des gens en place, elle seroit moins dangereuse ; le mal est qu'elle gagne l'Etat politique, le Gouvernement civil, & l'administration économique.

Pendant ces tems de crise, il se fait ordinairement une révolution dans le systême général. Les grandes affaires sont suspendues : une sorte d'inaction gagne les Cours ; chacune cherche à temporiser; on agit lentement & avec circonspection. On se tâte de part & d'autre. Il faut se connoitre avant de se livrer. On avoit de la confiance dans l'ancien ministére ; souvent on n'en a point pour le nouveau. Les plans changent. De nouvelles délibérations prenent la place des anciennes ; ce qu'on vouloit, on ne le

veut

veut plus. Des projets qui étoient prêts à finir, reſtent ébauchés. Des hommes inquiets & ambitieux que l'adminiſtration preſente avoit éloigné de affaires; ſe font en avant, & cauſent des maux infinis. Les ſécrets de l'Etat s'éventent: ceux qui avoient interêt à les tenir cachés, n'ayant plus affaire aux mêmes perſonnes, & n'étant plus dans la confiance parlent. Certaines Cours qui auroient du les ignorer, viennent à les découvrir; elles s'aliénent: D'amies qu'elles étoient, elles devienent ennemies; il faut former de nouvelles alliances. Les ſyſtêmes changent. Tous les plans de paix ou de guerre ſont déconcertés: cependant le déſordre & la confuſion ſe mêlent dans les affaires.

L'Etat civil n'eſt pas dans une meilleure condition: car comme le nouveau Miniſtre ſe fait une réligion de s'éloigner des vuës & des plans de celui qui l'a

précédé ; & qu'il croiroit n'être point homme d'Etat, s'il ſuivoit les maximes d'un autre homme d'Etat, il s'écarte de la route ordinaire ; il travaille ſur des plans nouveaux. Il cherche des moyens, & imagine ce qu'on apelle des expédiens : c'eſt alors que le peuple ſouffre de maux incroiables, parceque c'eſt dans ces tems-là que tous les reſſorts du Gouvernement ſont tendus, & que les nouveautés devienent des abus qni dégénerent en vices d'adminiſtration.

C'eſt pendant ces tems de criſe, que les plus grandes fortunes ſont renverſées, qu'on voit des gens de néant s'éléver aux premieres charges de l'Etat, & qu'un grand nombre de ſujets qni ont bien ſervi le Roi, & à qui on ne peut reprocher d'autre crime, que de n'être point créature de la nouvelle adminiſtration ſont déplacés. Cependant tous les grands poſtes de la Monarchie ſont remplis par des

gens

gens sans mérite. La malversation prend la place de la capacité : on substitue la fraude à l'habilité ; le péculat s'en mêle, & tous les revenus de l'Etat sont administrés d'une maniere précaire.

Voici un autre inconvénient. Si le ministre qu'on exile est aimé, un mécontentement général gagne la nation ; on sent qu'on n'est pas gouverné d'une maniere raisonnable ; sa chûte passe pour une injustice : chacun craint pour sa fortune : si on a déposé un grand de l'Etat, à plus forte raison se défaira-t-on d'un particulier qui n'a point d'appui. La mauvaise humeur s'en mêle ; des partis se forment, & les révolutions arrivent. Le peuple aime naturellement le changement. Il n'est jamais mieux que dans le passage d'une condition à l'autre, parcequ'il imagine toujours qu'il y gagnera.

Les grands Corps s'en mêlent. Les premiers tribunaux prenent le parti du peu-

peuple. Un zéle indiſcret les anime. Ils repréſentent plus qu'ils ne devroient repréſenter. Ils indiſpoſent le prince, qui dans ſou premier mouvement donne des ordres. De gens qui n'ont pu avoir en vuë que le bien de l'Etat ſont traités comme des criminels de leze-Majeſté. Les Tribunaux ſont fermés, il n'y a plus de juſtice; on retient impunément le bien de la veuve & de l'orphelin. Les crimes augmentent dans la proportion que les loix ſont dans le ſilence. Un déſordre univerſel regne dabord dans la Capitale, qui bientôt après s'étend dans les provinces; & tout un royaume ſe trouve en combuſtion parcequ'on a déplacé un ou deux miniſtres.

Qu'on ouvre l'hiſtoire des révolutions, on trouvera que preſque toutes ſont arrivées, ou parcequ'on a placé à la tête des affaires des miniſtres inutiles, ou qu'on en a chaſſé qui étoient néceſſaires. Il

Il y a actuellement une grande monarchie en Europe, qui a ſes finances très dérangées, ſa marine en mauvais ordre; & dont les affaires étrangéres ne ſont pas en meilleur état. Il ne faut point s'en prendre à ſes guerres, ni aux viciſſitudes des tems; c'eſt au changement continuel de ſes Miniſtres qu'il faut attribuer ſes malheurs. On peut aiſement prévenir les coups de la fortune; mais comment prévenir des vices d'adminiſtration, qui naiſſent de l'adminiſtration même? Comment aller au devant des maux qui ſont continuellement irrités par le remede?

Qu'on parcoure l'hiſtoire ancienne & moderne; qu'on liſe les annales de tous les Gouvernemens du Monde depuis l'établiſſement des Empires: on trouvera que les Etats qui ſe ſont le plus diſtingués, ont été ceux dont les Miniſtres ont vieilli dans le miniſtére. Sully, Richelieu,

Col-

Colbert, Louvois n'auroient point rempli ces plans de grandeur, qui firent parvenir la France au plus haut dégré d'élévation, s'ils n'avoient occupé que quelques momens leurs places.

Il eſt étonnant qu'on ne juge pas de l'Etat politique par le gouvernement domeſtique & civil. Qu'un particulier dans l'adminiſtration de ſes affaires change ſouvent d'agent, il eſt certain qu'elles en ſouffriront.

Pour que l'adminiſtration politique parvienne à cet ordre qui contribue à la puiſſance des Etats & au bonheur des peuples; il faut qu'elle ſoit ménée, conduite & dirigée par la même main. Pour l'ordinaire on fait toujours bien ce qu'on fait depuis long-tems; & parmi les génies mediocres même l'habitude tient lieu de ſcience. Un miniſtre avec une moindre capacité mais qui eſt rompu aux affaires, reuſſira mieux qu'un autre d'un génie ſu-

ſupérieur, mais qui manque d'une certaine expérience. Je ne dis pas qu'il n'y ait point d'exceptions à cette régle; mais je dis que c'eſt là la régle. Les affaires d'Etat tiennent beaucoup à une ſorte d'uniformité.

Voyés comment dans la Monarehie dont il eſt ici queſtion, il pourroit y avoir un ordre dans ſon adminiſtration. Pendant l'eſpace de ſix luſtres où une foule de miniſtres ſe ſont ſuccédés, on ne compte pas moins de quatre cent projets nouveaux de finances, preſque autant de plans ſur la marine, & guére moins ſur le ſyſtême économique. Les taxes & les impôts ont formé autant de ſyſtêmes, qu'il y a eu de gens en place. Un chacun a voulu diminuer les dettes de l'Etat, & chacun les a augmentées: On ſait toujours dans cette nation qu'on fera quelque choſe; mais on ne ſait jamais ce que l'on

y faira. Et le moyen de donner un état fixe à une adminiſtration, au travers de taut de projets différents, & une foule de plans & de vües qui ſe contrediſent & ſe croiſent diamétralement?

Que les Cabinets qui évitent ces révolutions dans le miniſtére ayent l'avantage: Ceci peut ſe démontrer par des exemples dont l'Europe eſt aujourdhuy témoin. Le Roi de Sardaigne & le Roi de Pruſſe, qui ne changent guère de miniſtres ont élevé leur monarchie à ce haut dégré de puiſſance relative, d'où dépend la ſûreté des Etats & le bonheur des ſujets. Ils ont évité par là ces déſordres qui marchent toujours à la ſuite des changements ſubits & inopinés de ceux qui dirigent les affaires publiques.

A la mort du Cardinal Mazarin, les miniſtres d'Etat ayant demandé à Louis XIV. à qui ils rendroient compte à l'avenir de leur adminiſtration, ce prince

ce

ce leur repondit *à moi*. Parole mémorable qui donna un grand augure de ce régne. En effet, pour peu que les rois ſoient inſtruits des affaires d'Etat, ils le ſont toujours mieux que leurs miniſtres: c'eſt que l'adminiſtration ne conſiſte pas tant dans l'habilité & le ſavoir, que dans un certain ordre de vertus néceſſaires. C'eſt un ſentiment, & non une ſuite de connoiſſances: or ce ſentiment eſt ordinairement inné dans les monarques, & ne l'eſt pas dans les miniſtres.

Les qualités & les vertus ſublimes dont Frederic & Emanuel ont décoré leur trône, a fait naitre une grande emulation parmi les Ecrivains, pour ſavoir quel eſt le roi entre ces deux monarques. Il n'eſt pas aiſé de rendre le caractere des Souverains: ou on les éleve au deſſus de leur grandeur, quand ils ſont ſur le trône; ou on les met au deſſous de leur réputation lorſqu'ils ſont dans le tom-

beau; ſi ceux-ci ne ſe ſont pas diſtingués par les mêmes qualités, ils ſe ſont rendus l'admiration de l'Univers par un grand nombre de vertus.

Tous deux braves, tous deux intrépides, tous deux vaillants héros, tous deux connoiſſant la guerre, tous deux ſachant la faire. Ayant l'ame grande, noble, belle: étant également magnanimes, également ſages, également vertueux; mais différens dans la carriére qu'ils ont priſe pour arriver à la gloire. Le Roi de Pruſſe fit des ſiéges, & des combats le principal de ſa grandeur; le Roi de Sardaigne les regarda comme acceſſoires à la ſienne. Celui-là fit du camp de bataille le théâtre de ſes vertus; celui-ci borna les ſiennes à l'Etat qu'il gouvernoit. L'un fut le capitaine de ſes ſujets, l'autre le pere de ſes peuples. Le premier les convertit en ſoldats, le ſecond les changea en citoïens. L'un les occupa tout en-

tier

tier à la guerre, l'autre les dirigea entièrement aux Arts, aux productions, & aux vertus économiques.

On diroit que le monarque Allemand aima à se faire craindre, & qu'il sacrifia beaucoup à ce plan de terreur; on croiroit plus volontiers que le prince Italien cherchcha à se faire aimer, & qu'il passa toute sa vie à remplir cet objet. Celui-là employa la terreur militaire, les armées, le canon; celui-ei mit en usage la modération, le travail, la frugalité, la sagesse, l'ordre, l'épargne, l'économie, & toutes les vertus de détail qui contribuent plus que les grands exploits à l'avancement des monarchies. Je pourrois continuer le paralelle, & dire que là où le Roi de Prusse apercevoit la puissance, le Roi de Sardaigne découvroit la foiblesse; que dans l'un le monarque cédoit tout à l'homme, & que dans l'autre l'homme sacrifioit tout au monarque. Que

Fre-

Frederic pour établir son Empire, diminua le nombre des hommes, & qu' Emanuel pour etendre le sien augmenta le nombre des citoïens.

On va donner ici quelques traits caractéristiques des principaux ministres exilés sous le régne de Louis XV. Mais comme la disgrace des deux derniers a causé une grande revolution en Europe; qu' elle a été envisagée dans les différentes Cours sous des points de vüe différents; il est bon de donner un coup d'œil sur la situation des choses; Les qualités & les défauts des gens en place tiennent aux positions. Tel mérite qui dans un tems éleve un sujet à la premiere charge de l' Etat, l' en fait descendre dans un autre.

Je ne dis point qu' un ministre, qui est grand homme d' Etat ne puisse faire paroitre la monarchie qu' il sert sous un meilleur génie; mais seulement qu' il y a

des

des tems où toute l'habilité ne peut rien: alors malheur à celui qui ſe charge des affaires publiques.

Pour qu'un miniſtre puiſſe repondre de ſa place au Roi & à l'Etat, il faut que ſes vertus ſoïent à lui, & qu'elles ſoïent au deſſus de l'intrigue & de la cabale.

De tout tems la Cour fut le théâtre de l'ambition; mais il eſt des régnes où elle a ſes redoublemens, & où elle devient néceſſairement contagieuſe. Verſailles étoit d'autant plus agitée que l'emulation de s'élever ſe repandoit au loin. Des gens, qui par leur naiſſance & leur capacité ne devoient eſpérer à rien, prétendoient à tout. Un flux & reflux de miniſtres de tout rang & de toute condition, qui ne feſoient que paſſer ſur la ſcéne des affaires donnoient des eſpérances à tous. Il n'y avoit point de mérite ſi mince qni n'aſpirat à l'adminiſtration.

Dans

Dans une Cour où les agrémens des femmes ſont mis à leur juſte valeur; où leur empire ſe borne à celui du cœur; où le lit du prince n'influe pas ſur la politique, il n'y a guère que deux ou trois claſſes d'hommes qui aſpirent à devenir miniſtres d'Etat. Mais lorſqu'une Favorite diſpoſe de tout, il ſe préſente autant de Candidats qu'elle a des charmes qui l'attachent au prince. C'eſt alors qu'il ſe fait une revolution dans le caractere de l'homme en place, qui, bien loin de paroitre ce qu'il eſt, doit ſe montrer ce qu'il n'eſt pas; faire voir plus de qualités que de vertus; moins de défauts que de vices; & dont le génie & la capacité ne ſont comtés pour rien, s'ils ne ſont accompagnés de talens agréables; car s'il ceſſe un moment d'être aimable aux yeux de la Favorite, il eſt perdu ſans reſſource.

La France étoit au plus fort de ſa cri-

crise. Tout le monde étoit mécontent, parceque tout le monde étoit malheureux. Une longue suite d'administrations forcées avoit changé l'état des choses.

Les finances étoient dans un désordre affreux. Tout l'argent du royaume étoit à l'Hôtel des Fermes, ou entre les mains des traitans. Ces gens-là semoient les malheurs dans les malheurs. On avoit bien fait quelques réglemens pour prévenir l'avidité des financiers; mais le mal étoit fait & le reméde l'aigrissoit davantage. Le thrésor royal étoit entiérement épuisé; les revenus de la Couronne hypothéqués pour plusieurs années; & les dettes immenses de l'Etat, sans ressource pour les acquitter, offroient un spectacle d'indigence & de pauvreté, dont il n'y avoit point d'exemple en France depuis la fondation de la Monarchie.

Toutes les sources de l'abondance publique étoient coupées. Les terres ne

rendoient presque point. Les bras manquoient aux campagnes. Les laboureurs étoient à l'armée.

Le Gouvernement extérieur n'étoit pas en meilleur état. Plusieurs Ministres avoient refusé l'administration des affaires étrangeres; c'est que personne ne vouloit se charger de la haine publique. On avoit perdu le fil de la politique générale. Les négotiations étoient devenues difficiles. Il falloit prévenir des divisions que de longues guerres n'avoient pu terminer, & qui étoient d'autant plus mal aisées, que les victoires les plus complettes n'avoient pû eteindre.

Comme les cabinets avec qui l'on traitoit avoient l'avantage, il falloit une grande souplesse, beaucoup de dextérité, & encore plus de génie pour reprendre le niveau, & ensuite établir la supériorité.

Plusieurs grands Rois, qui occupoient alors

alors les premiers trônes de l'Europe, & qui connoiſſoient l'état de la France, cherchoient à tirer avantage de cette confuſion. Le Cabinet de Verſailles avoit à faire à des nations actives, qui alloient à leur interêt par un chemin droit qu'il falloit couper. L'Angleterre avoit une puiſſante marine qui menaçoit de tout envahir. Celle de la France ne venoit que de ſe former: cependant il falloit néceſſairement l'augmenter; & cela ſans argent, ni ſavoir où en prendre.

Des traités d'alliance mal combinés avoient engagé la Couronne dans de guerres malheureuſes, où il n'y avoit rien à gagner pour elle, pas même de la gloire. On ſe battoit depuis long tems ſans trop ſavoir pourquoi, encore moins pour qui. Au lieu de profiter des diviſions des autres Potentats pour prendre du repos, & reſpirer un peu après tant de batailles, on s'accabloit de nou-

veau à force de troubles & d'agitations ; ce qui en augmentant le mouvement de la Cour, avoit répandu une espéce de lassitude dans le ministère. Les gens en place n'en pouvoient plus. Ils étoient accablés sous le poids des vicissitudes.

L'art militaire étoit en bon état la France avoit de nombreuses armées ; mais elle manquoit de Généraux. Ceux qui étoient à la tête des troupes étoient désunis. Tout le monde vouloit commander ; personne ne vouloit obéir. La Cour étoit plus occupée de leur brouilleries, que des affaires de la guerre. Cependant on perdoit des batailles, au lieu de remporter des victoires.

Versailles étoit inhabitable. Le Roi étoit de mauvaise humeur ; & la Cour, qui saisit toujours le caractere du prince, étoit aussi triste que le monarque étoit peu gai.

Après avoir fait la guerre, on ne sa-

voit

voit où prendre des négociateurs pour traiter la paix. Un, je ne sai, quel génie de cabale & d'intrigue avoit enfoui les talens: on ne savoit qu'être courtisan, encore ce caractere étoit-il gâté, parceque toutes les routes qui fesoient arriver aux graces, étoient changées.

Tel étoit l'état des choses lorsque M. de Choiseul prit les rênes du gouvernement. Une mer aussi orageuse ne pouvoit pas manquer d'exposer le ministre à de grandes tempêtes.

CHAUVELIN.

ESprit vif actif, remuant; ayant l'imagination féconde. On auroit fait plusiers ministres de ce qu'il savoit; mais de mauvais ministres. Il avoit toutes les qualités excepté celle de son état, manquant de choix, d'ordre, & de méthode, plus embarrassé de son génie

que

que des affaires; ne se souciant pas d'entreprendre mal pourvu qu'il entreprit beaucoup. Il savoit toujours qu'il fairoit quelque chose; mais il ne savoit jamais ce qu'il feroit. Ami des changemens & des révolutions. Il voyoit plus loin que l'état de choses ne le permettoit. Il vouloit changer la Franee dans un tems, où sa réforme étoit le plus grand obstacle à son élévation.

Ses plans étoient grands, magnifiques, remplis de détails, mais ils ne pouvoient être exécutés. Ils auroient causé plus de maux que ceux qu'il vouloit réformer. Ministre plus habile dans le cabinet qu'à la tête des affaires, parcequ'il manquoit de cette modération nécessaire pour les faire reussir. Donnant tout à son ambition, & presque rien au tems. Au lieu que les autres ministres gâtent souvent leurs entreprises par paresse, celui-ci ruinoit les siennes par précipitation. Il alloit plus

plus vîte que ſes vuës, & prévenoit ſes deſſeins mêmes. Courant après les eloges; cherchant moins à ſe faire eſtimer qu'à ſe faire admirer. Il vouloit qu'on dit de lui qu'il étoit habile. Avide de cette gloire qui, en laiſſant tous les défauts du coeur, donne plus d'éclat aux vices de l'eſprit.

Peutêtre auroit-il eu moins d'ambition, ſi ceux qui gouvernoient alors la France, en avoient eu davantage. Leur modération irritoit ſes déſirs. Il cherchoit à s'en affranchir.

Il ſurprit la Cour par des qualités plus brillantes que ſolides. La ſingularité de ſes plans trompa les plus habiles.

Le rôle de Miniſtre qu'il jouoit étoit emprunté. Ses talens n'étoient pas a lui; ils appartenoient à ſa reputation. Il ne rempliſſoit pas ſon poſte; il étoit à côté de ſa place; c'eſt qu'il n'y mettoit que de l'eſprit, au lieu qu'il falloit du génie

pour

pour la répréſenter. Avec des connoiſſances du Savoir, & une Mémoire prodigieuſe, il n'étoit pas fait pour être homme d'état. Il lui manquoit le talent qui fait qu'on l'eſt, & ſans le quel on ne le devient jamais. Homme preſomptueux. Il avoit l'audace d'aspirer a tout, & l'ambition de s'en croire digne. Plus propre à imaginer une grande entrepriſe qu'à la conduire, formant continuellement des projets difficiles où il étoit obligé d'aſſocier de plus habiles gens que lui.

Au milieu de ſes vaſtes idées, il voyoit l'Etat en petit. Il vouloit diriger la monarchie, comme on gouverne une grande maiſon. Il avoit tous les vices des petites ames.

Fier, dédaignant tous les conſeils. Preſomptueux, croyant qu'il pouvoit tout faire par lui-même. Vain, mépriſant les événemens. Audacieux, comptant

„ ptant trop ſur la fortune. Téméraire, „ formant des projets au deſſus de ſes for- „ ces. Indiſcret, parlant trop affaires d'Etat. „ Il manquoit par l'endroit le plus eſſen- „ tiel de l'homme en place: il laiſſoit dé- „ viner ſes dépêches.

„ Penſant moins à l'Etat qu'à ſa fortu- „ ne, qu'il ſacrifioit contiuuellement à ſon „ élévation. Toutes les voyes lui étoient „ bonnes pour parvenir. Il ſe ſervoit du „ chiffre de l'Etat pour tromper l'Etat. Il „ dépêchoit tout ſeul, & ſembloit vouloir „ arriver à l'indépendance par le chemin „ du crime.

„ Comme il cherchoit à devenir l'hom- „ me du Roi & l'ame de la Cour; & que „ c'eſt dans les grandes brouilleries que les „ miniſtres ſe rendent plus néceſſaires; il „ avoit imaginé en pleine paix de faire „ faire la guerre à la France & à l'Angle- „ terre. Il trompoit à la fois Louis XV. & „ George II. & en impoſoit en même tems

„ aux deux adminiſtrations. La conviction „ de ſes délits ſe trouva dans ſes propres „ papiers : elle lui attira ſa diſgrace ; jamais „ miniſtre ne la mérita mieux.

„ Cependant il avoit acquis de la repu- „ tation ; mais elle ſe reduiſoit aux talens, „ & non aux qualités qui ſont le grand „ miniſtre.

MAUREPAS.

„ LA France lui doit beaucoup. Il n'y „ avoit point de marine : il en fit une. „ Son génie alla plus loin ; il l'éléva ſur „ des fondemens ſolides. Rien n'eſt plus „ grand, plus digne de cette adminiſtration „ qui donne l'empire de la mer, que les „ loix & les reglemens qu'il fit pour la „ former. Ses prédéceſſeurs n'avoient laiſſé „ qu'un nom : il laiſſa un monument. On „ lui a l'obligation d'avoir démontré à la „ France qu'elle pouvoit avoir des Flotes

„ plus

„ plus nombreuſes que les puiſſances qui „ dominent aujourdhuy ſur l'Océan. Il lui „ montra de loin le chemin qui devoit leur „ donner la ſupériorité. Il chercha à étayer „ l'Etat par ſon endroit foible.

„ Jamais Miniſtre ne connut mieux cet„ te partie. Il l'embraſſa dans toute ſon „ étendüe. Il trouva des reſſources là où „ les autres n'avoient trouvé que des ob„ ſtacles.

„ Son plan de puiſſance politique étoit „ un des plus vaſtes que jamais la Monar„ chie eut formé. Il démontra ſouvent que „ la France pouvoit avoir trois cent mille „ hommes ſur pied, & deux cent vaiſſeaux „ de ligne. Siſtéme, qui, s'il avoit jamais „ été effectué, auroit aſſuré pour toujours „ la ſupériorité à cette monarchie.

„ Miniſtre intégre, aimant l'Etat & ſes „ devoirs; mais dur, auſtére ayant l'hu„ meur aigre quelque fois intraitable. Les „ plaiſirs qui lui déroboient uu tems pré-

„ cieux le rendoient difficile. Il cherchoit
„ à réparer par un travail forcé, ce qu'il
„ avoit perdu à table.

„ Il avoit beaucoup de qualités, mais il
„ lui manquoit celle de la dissimulation.
„ Homme d'Etat, mais mauvais politique.
„ Il ne connoissoit pas la Cour, où il étoit
„ le plus ancien ministre, ou affectant peut-
„ être de la méconnoitre. Fier de son
„ état, & de l'ascendant qu'il avoit pris
„ sur le prince, il méprisoit ses ennemis,
„ & ne se mettoit point assés en garde contre
„ la cabale, se croyant au dessus de ses traits.
„ Entier dans ses desseins, il se roidissoit
„ contre ceux qui vouloient le convaincre,
„ encore plus contre ceux qui cherchoient
„ à le persuader. Il avoit trop d'orgueil
„ pour être detrompé, & trop de vanité
„ pour avouer qu'il l'étoit.

„ Il ne craignoit point d'avoir le sort
„ des autres ministres, parcequ'il n'imagi-
„ noit point qu'on put se passer de lui.

„ Et

„ Et en effet il ne voyoit personne dans „ le Royaume qui pût le remplacer. Ne „ faisant rien contre le service, & s'acquit- „ tant de ses devoirs; mais cherchant à „ jetter un ridicule continuel sur son mai- „ tre par des traits hironiques: crime que „ les souverains pardonnent d'autant moins, „ que c'est celui qui les offense le plus. „ Les ennemis de la France se rejouirent „ de la disgrace de ce ministre: c'étoit le „ seul qu'ils craignoient, parceque c'étoit „ le seul qui pouvoit s'opposer à leurs des- „ seins.

D'ARGENSON.

„ TOut dégénera sous son ministère. „ Il donna la France en spectacle au „ reste de l'Europe. Après avoir vu le mal, „ il n'imagina point le remède. Son uni- „ que soin étoit de se soûtenir à la Cour „ laissant la monarchie flotter au gré de la „ fortune.

„ Il

„ Il penſoit plus à divertir le Roi qu'à „ ſervir l'Etat. Mauvais politique, jugeant „ mal des événemens. Les grands principes „ lui manquoient. Il adminiſtroit par une „ certaine routine qu'il s'étoit faite dans „ les affaires, encore la ſuivoit-il très mal. „ Il n'exerçoit pas ſa charge, il la tâtoit. „ Avide de cette gloire faſtueuſe qui fait „ tenir le premier rang auprès du prince, „ il ſacrifioit tout à celle-ci. Magnifique „ par oſtentation, économique par choix; „ généreux & avare tout à la fois; ſe vo- „ yant tout ſeul, n'aimant ni le roi ni „ l'Etat; indécent, ne gardant pas même „ les apparences de ſon rang. Il ſe querel- „ loit ouvertement avec les miniſtres & les „ courtiſans qui n'étoient pas de ſon parti. „ Il ſuffiſoit qu'il découvrit des talens & „ des connoiſſances dans ceux qui appro- „ choient le Roi, pour qu'il ſe déclarat „ leur ennemi.

„ Il avoit des qualités, mais il manquoit „ de

„ de vertus. Miniſtre plus propre à briller
„ dans un cercle d'hommes d'eſprit qu'à
„ la tête des affaires; ſachant beaucoup de
„ choſes, mais ignorant la plûpart de cel-
„ les qu'il devoit ſavoir. Il rempliſſoit les
„ charges de l'Etat de gens qui n'y en-
„ tendoient rien, faiſant un trafic continuel
„ de la faveur du prince. Il ne vendoit pas
„ les places; mais il les faiſoit acheter. Le
„ miniſtre étoit foible, l'homme l'étoit da-
„ vantage.

„ Il étoit grave par réflexion, ſérieux
„ par beſoin, gai & enjoué par tempéra-
„ ment, tournant preſque tout en ridicule,
„ naturellement comique, feſant ſa cour au
„ prince par de bons mots, & des ſaillies
„ heureuſes. On diſoit de lui que ſi on
„ avoit fait une piéce de la Cour, il y au-
„ roit joué le rôle de miniſtre.

„ Il auroit pu avoir le talent de l'hom-
„ me d'Etat, s'il ne ſe fut borné aux
„ qualités de l'homme frivole. Il cherchoit

„ plus

„ plus à se montrer ce qu'il étoit pas ,
„ qu' à paroitre ce qu' il étoit . Minis-
„ tre dont le caractere indifférent préve-
„ noit les grandes passions . Il avoit trop
„ peu de vertus pour qu' on l' enviat , &
„ pas assez de vices pour qu' on le mépri-
„ sat . Voluptueux , livré à la débauche ,
„ il donnoit à ses plaisirs un tems qu' il dé-
„ roboit à l' Etat . Et comme il cherchoit
„ à reprendre le niveau , il forçoit les af-
„ faires. Quelques annales lui donnent des
„ vües plus criminelles . On a dit de lui
„ qu' il laissoit les places dépourvües de mu-
„ nitions. Il fesoit perdre des batailles aux
„ généraux qui n' étoient pas de son parti.
„ A sa chûte il ne fut regretté que de ceux
„ dont il avoit fait la fortune.

BER-

BERNIS.

„ MInistre honnête homme, vrai,
„ sincere, le cœur bien placé,
„ l'ame noble, grande, belle, le coup
„ d'œil juste, le tact bon, le discerne-
„ ment sain, l'esprit orné. C'est peut-
„ être le seul homme d'Etat qui ait
„ concilié les belles lettres avec le dé-
„ tail des affaires, & qui ait confondu
„ l'homme aimable avec le profond po-
„ litique.

„ Si la fortune fit beaucoup pour lui,
„ il fit encore plus pour la fortune. Il
„ lui sacrifia une vie douce, tranquille,
„ remplie d'agrémens pour une admini-
„ stration dure, pénible, pleine d'écueils,
„ & de traverses, qui, en le comblant
„ d'honneurs & des distinctions, l'acca-
„ bloit de peines & de soins.

„ Miniſtre actif, laborieux, vigilant;
„ il portoit continuellement la main ſur
„ les endroits foibles de l'adminiſtration
„ dont il étoit chargé. Les affaires naiſ-
„ ſoient de toutes parts; il les rétabliſ-
„ ſoit de toutes parts.

„ Jamais homme d'Etat n'eut à un
„ plus haut dégré, l'art de ſuſpendre
„ ou arrêter les deſſeins que les Cours
„ étrangeres avoient formé contre la
„ France.

„ Avoit-il à faire à un Cabinet diffi-
„ cile, rempli d'épines & d'obſtacles, il
„ le prévenoit par la modération, la
„ douceur; & un, je ne ſai quel cara-
„ ctere de candeur & de probité, qui
„ la deſarmoit.

„ Falloit-il décider une puiſſance à ſe
„ déclarer pour la France; il la perſua-
„ doit par des raiſons ſolides, & des
„ argumens ſi démonſtratifs qu'il la dé-
„ terminoit.

„ En

„ En falloit-il porter une autre encli-
„ ne à la guerre, à se déclarer neutre?
„ il lui exposoit avec des couleurs si vi-
„ ves le danger où elle se mettoit en
„ prenant les armes, qu'elle abandonnoit
„ ses plans militaires.

„ Etoit-il nécessaire de détromper un
„ monarque inquiet, soupçonneux? il
„ alloit au devant de son humeur, la
„ dissipoit, ou empêchoit du moins qu'elle
„ ne s'aigrit davantage.

„ Les coups les plus difficiles de la
„ politique lui devenoient aisez. De
„ grands ministres avoient travaillé depuis
„ plusieurs siécles à l'alliance de la Mai-
„ son d'Autriche & celle de Bourbon.
„ Il en conclut le Traité. Le Cardinal
„ de Richelieu avoit combiné la gran-
„ deur de la France par la ruine de celle-
„ là; ce ministre alla plus loin: il vit la
„ puissance de l'une & de l'autre dans
„ leur union.

„ Il n'entreprenoit presque jamais aucune affaire qui n'eut une bonne issüe; on eut dit qu' il disposoit des événemens, & qu' il soumettoit à son gré le destin. Il négocioit avec une noblesse & une probité, qui garantissoit d'avance de la reussite; c' est qu' il ne cherchoit pas à tromper. Il vouloit, chose admirable ! que l' équité & la justice dirigeassent les vües & les plans de la politique. En veillant aux interêts de son maitre, il n' oublioit pas ceux des Souverains avec qui il traitoit. Il cherchoit toujours à mettre une balance dans les droits respectifs des Couronnes : méthode si sure pour entretenir la bonne harmonie entre les Cabinets, que c' est au defaut d' une pareille que la république de l' Europe doit la plûpart de ses malheurs. Voyés les négociations de ces ministres qui veulent tourner tout au profit de leur maitres.

„ Il

„ Il n'y a aucun traité qui ne contienne
„ une léſion, & qui ne ſerve de baſe à
„ de nouveaux troubles. Il étoit citoyen,
„ juſques dans les choſes où la politique
„ permet quelquefois de ne l'être pas.
„ Homme d'Etat entiérement occupé des
„ fonctions de ſa charge. Au milieu
„ d'une Cour aimable, remplie de plai-
„ ſirs & d'amuſemens, on ne le vit ja-
„ mais s'écarter du moindre de ſes de-
„ voirs. Il travailloit beaucoup ſans que
„ cela prit ſur ſon caractere. Ordinaire-
„ ment les miniſtres au ſortir de leur
„ cabinet ſont ſombres & ténébreux. On
„ lit ſur leur viſage qu'ils ont dépêché
„ beaucoup; ce qui les rend auſſi impor-
„ tans que difficiles. Ils bruſquent tous
„ ceux qu'ils rencontrent ſur leur che-
„ min. Celui-ci à la ſuite d'un travail
„ long & pénible, étoit auſſi doux, auſſi
„ populaire qu'auparavant. Il oublioit
„ qu'il venoit de rendre des ſervices au
„ Roi,

„ Roi, pour se ressouvenir qu'il devoit
„ en rendre à ses sujets.

„ Personne ne sortoit de son audience
„ sans être satisfait. Et s'il n'accordoit
„ pas toujours ce qu'on lui demandoit,
„ on étoit persuadé qu'il ne pouvoit pas
„ l'accorder; ce qui dans les refus, tient
„ lieu de service.

„ Il avoit une qualité qui est si rare
„ chez les gens en place, qu'on peut la
„ mettre au rang des vertus: il n'entre-
„ tenoit pas par des espérances flateuses
„ ceux qui s'adressoient à lui pour obte-
„ nir du Roi de graces ou de bienfaits.
„ Il disoit la vérité dans les choses sur
„ lesquelles les ministres semblent avoir
„ acquis le droit de la déguiser. Il ne
„ donnoit au hazard que ce qui étoit
„ trop compliqué pour entrer dans les
„ vües de la politique.

„ Sa correspondance étoit le vrai mo-
„ déle de l'administration. On pourroit
„ apren-

„ aprendre par elle la ſcience du gouver-
„ nement. Les différentes qualités de
„ l' homme d' Etat étoient à leur rang;
„ & toutes les vertus du grand miniſtre
„ à leur place. Il ne diſoit tout juſte
„ que ce qu' il falloit, & ce qu' il falloit
„ étoit préciſement ce qu' il devoit dire.
„ Il ne ſe montroit que ce qu' il vouloit
„ paroitre. Jamais perſonne ne lut dans
„ ſes yeux ce qu' il avoit dans ſon ame.

„ Le deſintéreſſement fut encore une
„ de ſes vertus principales. Il conſerva
„ les mains nettes: il ſortit du miniſtère
„ plus pauvre qu' il n' y étoit entré.
„ Avec tant de moyens de faire du bien,
„ il n' en fit qu' à l' Etat.

„ Ses ſentimens étoient ſinceres; ce
„ qui devoit lui porter coup, & l' arrê-
„ ter au commencement de ſa carrière.
„ C'eſt un malheur pour un homme d'Etat
„ qui a le caractere droit d' être au mi-
„ lieu de gens qui l' ont tout de travers;

„ &

„ & qui regardent l'honneur & la pro-
„ bité comme un écueil contre lequel la
„ fortune va se briser.

„ Ceux qui déterminerent sa chute,
„ ne purent point lui ôter l'estime du
„ Roi & l'amour des François. C'est le
„ seul ministre, qui après sa disgrace ait
„ rendu des services à l'Etat.

CHOISEUL.

„ LA faveur le distingua. Ses talens
„ le firent connoitre, & ses quali-
„ tés le rendirent utile à la France. Il
„ avoit l'esprit éclairé, les desseins éle-
„ vés & les vuës encore plus supérieures.
„ Homme d'Etat, à qui il ne manquoit
„ peutêtre pour être un grand ministre
„ que d'avoir appris à le devenir. Haut,
„ superbe, méprisant ces traits obscurs &
„ rampans qui couduisent aux rangs &
„ aux honneurs. C'est peutêtre le seul
„ mi-

„ miniſtre qui ſe ſoit élevé ſans baſſeſſe,
„ & qui ſoit tombé ſans humiliation. On
„ remarquoit en lui un mélange de qua-
„ liteés, qui, d'un côté pouvoient le
„ faire paſſer pour un grand homme
„ d'Etat, & de l'autre le mettoient au
„ rang des miniſtres ordinaires. Ayant
„ quelques traits de Richelieu, pluſieurs
„ endroits de Louvois; mais manquant
„ de la ſoupleſſe de Mazarin, & de lor-
„ dre & l'économie de Fleury. Il avoit
„ plus d'eſprit que de génie, plus d'in-
„ vention que de diſcernement, plus de
„ diſcernement que de juſteſſe, moins de
„ ſavoir que des connoiſſances. Il imagi-
„ noit mieux qu'il ne jugeoit, & jugeoit
„ plus mal qu'il ne penſoit. Actif, la-
„ borieux: jamais miniſtre n'expedia
„ plus: jamais homme d'Etat n'exécuta
„ moins.

„ La hauteur de ſon caractere, & une
„ certaine inflexibilité qu'il avoit dans

„ l'ame l'empêchoit de se plier aux con-
„ seils des gens qui avoient plus d'expé-
„ rience que lui dans les affaires; ce qui
„ lui fit faire souvent des faux pas.

„ Il négocioit avec les Cours étrangè-
„ res avec cet air d'indépendance que
„ donne la pleine puissance. Ce n'étoit
„ pas un ministre qui agissoit: c'étoit un
„ souverain qui exigeoit. Comme l'em-
„ pire qu'il avoit pris lui ouvroit un
„ chemin court & direct, il arrivoit plû-
„ tôt à ses fins. Il ne laissoit voir du
„ ministre que ce qu'il en falloit pour
„ donner plus d'ascendant au Monarque.
„ Il scelloit toutes les affaires d'Etat de
„ l'autorité Royale; par là il fesoit oublier
„ que l'on traitoit avec un agent de la
„ Couronne pour faire souvenir que l'on
„ avoit à faire à un grand Roi, politique
„ qui ajoutoit à son autorité toute celle
„ du trône. Ses qualités tenoient beau-
„ coup aux événemens: elles dépendoient

„ moins

„ moins de lui que des circonstances. Il „ étoit si changeant qu'on eut dit souvent qu'il y avoit deux hommes en „ la personne de ce ministre; mais cette „ diversité n'influoit point sur son ministére. Il avoit une constance dans le „ travail que l'embarras & la multiplicité des affaires ne diminuoit point parcequ'elle étoit soutenue par la même „ ambition.

„ Ses qualités qui auroient pu faire „ des vertus devenoient des vices, parcequ'elles dégeneroient en fierté. Il fesoit trop sentir sa supériorité; il accabloit ceux qui l'approchoient du poids „ de sa faveur. On lisoit en lui qu'il „ étoit plus près du trône que les ministres ordinaires.

„ Il avoit du génie; mais il croyoit „ en avoir beaucoup; ce qui l'empêchoit „ d'en avoir assez.

„ Sa correspondance étoit inégale. Il

„ sembloit qu'il vouloit conserver dans
„ ses dépêches la même indépendance
„ qu'il mettoit dans ses actions. Quel-
„ quefois c'étoit un modéle de la véri-
„ table administration: dans d'autres tems,
„ elle étoit diffuse & peu exacte.

„ Il avoit le défaut ordinaire des gens
„ en place, il se prévenoit aisement, &
„ lorsqu'il l'étoit, le mérite le plus di-
„ stingué ne le touchoit plus; ce qui
„ privoit l'Etat de bons sujets.

„ Il ne connoissoit pas les hommes.
„ La rapidité de sa fortune avoit prévenu
„ en lui la science du cœur humain. Il
„ plaçoir beaucoup de gens; mais il les
„ plaçoit tout de travers. Souvent il
„ élevoit aux premieres charges de l'Etat
„ des hommes sans mérite, & laissoit
„ dans l'obscurité des citoyens remplis
„ de talens. Dans le choix de ceux qu'il
„ vouloit élever, il ne se décidoit pas
„ par la conviction; mais sur un certain
„ goût

„ goût qui étoit indépendant des ſervices
„ qu'on avoit rendu a la Couronne. Ce
„ n'étoit pas le plus habíle, mais le plus
„ heureux qui reuſſiſſoit auprès de lui.
„ Les qualités qu'il recherchoit dans ceux
„ en qui il plaçoit ſa confiance, n'éto-
„ ient pas toujours celles qui convéno-
„ ient à ſes interêts. On lui avoit ſou-
„ vent dit qu'il nourriſſoit dans ſon ſein
„ une vipére dont le venin lui cauſeroit
„ une bleſſure mortelle : mais ſa fierté
„ naturelle ne lui permettoit pas d'en-
„ convenir. Il ne ſe mettoit pas en dé-
„ fenſe pour ne pas avouer qu'il s'étoit
„ trompé.

„ Au reſte, miniſtre inacceſſible, d'un
„ abord impoſant, affectant par interval-
„ le de ſe rendre populaire; mais ſa fier-
„ té naturelle ne lui donnoit pas le tems
„ d'être affable. Ayant beaucoup de
„ qualités, peu de défauts quoiqu'il eût
„ bien de vices. Inſatiable d'honneurs,

„ &

„ & de distinctions, courant après les „ eloges; cherchant moins à plaire qu'à „ se distinguer; ne se pliant pas assez „ aux amusemens de son maitre; croyant „ qu'il avoit tout fait lorsqu'il avoit „ servi l'Etat.

„ Il ne craignoit point ses ennemis, „ parcequ'il croyoit son autorité au des„ sus de la cabale. Il se jouoit de tous „ ceux qui avoient formé le dessein de „ le perdre. Ministre superbe, magnifi„ que, rempli de cette ostentation atta„ chée à la faveur, aimant plus le luxe „ qu'un grand homme ne doit l'aimer.

„ Avec les qualités les plus brillantes „ dans l'esprit, il avoit l'ame bien pla„ cée, & le cœur naturellement bon. Il „ ne fit de mal à personne. Le ressen„ timent & la vengeance n'entroient „ point dans son caractere. Il méprisoit „ ses ennemis. Il ne se servit point des „ voyes de fait, qui en indisposant les

„ sujets

„ ſujets coutre le Roi, rempliſſent l'Etat
„ de mécontens. Les lettres de cachet
„ lui parurent un reſſort trop violent. Il
„ ne l'employa point.

„ Comme l'autorité d'un miniſtre n'eſt
„ jamais pleine, & qu'il manque toujours
„ quelque choſe à ſon credit, on l'a ac-
„ cuſé d'avoir fomenté la diviſion entre
„ le corps politique qui a le dépot des
„ loix, & la puiſſance royale qui doit
„ le contenir, afin de ſe rendre néceſ-
„ ſaire à l'un & à l'autre, & maintenir
„ la balance entre les deux.

„ Ce n'eſt point à moi, à prononcer
„ ſur cet homme d'Etat. Lorſqu'un mi-
„ niſtre tombe, le voile de la faveur ſe
„ déchire: alors on l'apprécie à peu près
„ ce qu'il vaut. Monſieur de Choiſeul
„ a été regretté; je n'en cherche pas
„ davantage.

PRAS-

PRASLIN.

„ AVec une fortune qui l'avoit laiſſé „ le maître de ſon tems, & un „ dégoût naturel pour les occupations „ ſuivies qui demandent beaucoup des „ ſoins, les affaires l'étonnerent. Il n'y „ avoit pas été préparé.

„ Bon Citoyen, ami du vrai, mi- „ niſtre intégre, juſte, équitable; con- „ noiſſant la cour ſans y avoir vecu, „ fuyant ſes intrigues; n'aimant rien tant „ que ſon loiſir. Comme ce n'étoit pas „ l'ambition qui l'avoit fait miniſtre; il „ avoit ſouvent demandé la permiſſion „ au Roi de ne pas l'être. Adonné aux „ belles lettres; Il avoit plus de connoiſ- „ ſances que de Savoir, moins de génie „ que deſprit. Ses régles ſur la ſociété „ étoient plus ſures que celles qu'il avoit „ ſur la politique. Ouvert, franc ſincere,

„ ſans

„ ſans Art ni diſſimulation ; il étoit trop
„ ce qu'il étoit, chacun pouvoit lire dans
„ ſon caractere. S'il n'avoit pas les ta-
„ lens qui font le grand Miniſtre ; il
„ n'avoit pas non plus les vices qui le
„ dégradent ; ayant du détail, d'ordre,
„ & d'économie. Avare des bienfaits du
„ Roi. Il croyoit toujours donner trop,
„ lors-même qu'il ne donnoit pas aſſés.
„ Il penſoit moins à ſa fortune qu'à celle
„ de l'Etat. Il étoit au deſſus de ſa char-
„ ge, parce qu'il meprisoit cette gran-
„ deur d'emprunt qui y eſt-attachée, &
„ qu'on voit toujours avant le Miniſtre.
„ Retenu, reſervé, moderé ne ſe laiſſant
„ point éblouir par cet éclat qui annon-
„ ce l'homme en place.

„ Il avoit comme un aſſortiment de
„ qualités du ſecond rang, qui avec le
„ tems, & le travail auroient pu devenir
„ des vertus du premier ordre. Il ne fit
„ point de Jaloux. Si on envia l'admi-

„ niſtration, on n'envia pas le Miniſtre.
„ Il conſerva des amis jusques dans ce
„ rang, ou l'amitie devient un commerce
„ d'interêts.

„ A ſa chute, on trouva la Marine
„ dont il étoit chargé dans un meilleur
„ état qn'on auroit du attendre d'un
„ miniſtre que la faveur avoit élevé, &
„ qui ne ſe plaiſoit pas à l'être. On le
„ plaignit plus qu'on ne l'admira.

F I N.



